



## Motiver une déclaration sans suite après retrait de l'attributaire

-----  
Par achat2021

Bonsoir,

je me permets de vous solliciter car nous nous retrouvons face à un cas particulier. Nous avons attribué un marché de 9 lots.

Or, au moment où nous voulions notifier ces marchés, l'attributaire de 2 lots nous a écrit pour nous signifier que suite au dépôt de bilan de son fournisseur principal, il se retrouvait dans l'incapacité d'exécuter les 2 marchés en assumant les prix des 2 DPGF lors de la remise de ses offres.

Son courrier étant motivé, nous acceptons sa demande et allons déclarer sans suite.

Cependant nous sommes dubitatifs quant à la motivation desdits courriers. Je précise que les candidats non retenus ont bien reçus les lettres de rejet, que le délai légal de 11 jours a été respecté et qu'ils sont désormais "déliés" de leur offre.

Est-il possible de préciser dans ces courriers la demande de retrait de l'attributaire ? Nous nous posons la question.

La procédure est un appel d'offres.

Merci par avance pour votre aide.

Jean -Marc